



PRODUITS CHIMIQUES

Sens de l'action : La problématique « produits chimiques » est devenue un axe de travail majeur de l'Union européenne, avec pour objectif une meilleure connaissance des substances mises sur le marché et une protection accrue de la santé humaine et de l'environnement.

117 visites
sur les
produits
chimiques

Contexte : Les inspections « produits chimiques » ont souvent lieu dans des entreprises non classées au titre des installations pour la protection de l'environnement.

Bilan :

Une grande partie des opérateurs utilisant les fluides frigorigènes, très impactant pour la couche d'ozone et en matière de réchauffement climatique, n'ont pas connaissance des modifications de la réglementation et de l'obligation de traiter rapidement les déchets.

Les contrôles portant les produits chimiques ont mis en évidence le non-respect des conditions de stockage, l'utilisation de produits non conformes ou un défaut des installations de défense incendie. Quelques professionnels travaillent sans attestation de capacité ou certibiocide.

Points saillants :

- Les bouteilles de récupération des fluides frigorigènes sont souvent en rupture de stock ;
- La vente de bouteilles et d'équipements de fluides frigorigènes (climatisation) ou de produits biocides sont en vente libre sur internet sans demande de justificatif type attestation de capacité des opérateurs ou certibiocide ;
- Souvent méfiants et réticents en début de contrôle, les entrepreneurs se rendent compte de leur utilité et de l'importance de la réglementation lors de la visite. Lors de la mise en évidence de non-conformité, ils réagissent très rapidement dans la plupart des cas.